



ETUDE DES MATIERES INERTES RECYCLEES A LA REUNION EN 2017

Mission gestion des déchets du BTP - CER BTP

Les objectifs de l'observatoire

- **Etre un outil de connaissance** : disposer d'information fiable sur la consommation de graves recyclées.
- **Evaluer la politique de sensibilisation** menée par la CER BTP

Les recycleurs interrogés :

- STS – PF TRI/RECYCLAGE
- VALORUN – PF TRI/RECYCLAGE
- TERALTA – RECYCLAGE
- LAFARGE HOLCIM – RECYCLAGE

Le secteur du BTP génère plus de 260 millions de tonnes de déchets par an en France.

La Loi de transition énergétique oblige le secteur à valoriser 70% des déchets du BTP d'ici 2020.

LE CONTEXTE DE L'ETUDE

A La Réunion, le secteur du BTP produit chaque année un peu plus de 5 millions de tonnes de déchets par an (estimation du Plan Départemental de Gestion des Déchets du BTP de La Réunion de **2004**). Sur ce gisement total, plus de 90% sont des déchets que l'on qualifie d'inertes. Ils ne se décomposent pas, ne produisent aucune réaction chimique, physique ou biologique importante, et possèdent un fort potentiel en termes de recyclage.

Afin de recycler ces déchets et de trouver des alternatives à l'utilisation de la ressource naturelle, le secteur du BTP réunionnais s'est donc lancé dans la production de matériaux de type graves issus du recyclage des déchets inertes du BTP.

Totalement en cohérence avec la réglementation en vigueur, cette action trouve écho dans le Schéma Départemental des Carrières qui milite pour un recours aux matériaux alternatifs dans un souci de préservation et d'économie des ressources naturelles alluvionnaires.

Le Schéma Départemental des Carrières estime que les besoins en granulats à l'horizon 2020 s'élèveront à 80 millions de tonnes sur la période. L'estimation des ressources disponibles sur la même période s'élève à 200 millions tonnes dans les espaces carrières avec cependant un certain nombre de contrainte qui limite leur exploitation dont :

- L'urbanisation croissante proche des centres de production de granulats limite l'extension des espaces carrières ;
- La composition des formations géologiques locales limite l'exploitation des roches massives et induit des coûts de production plus élevés ;
- L'ouverture de nouvelles exploitations est soumise à des démarches réglementaires strictes.

Toutes ces raisons font que la CER BTP et ses partenaires se sont lancés dans un travail de promotion de l'utilisation des matériaux recyclés à La Réunion. Le groupe de travail « matériaux recyclés » est à l'origine du guide « Utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion » réalisé par le BRGM. Ce guide, qui s'adresse à l'ensemble des intervenants de l'acte de construire, a pour objectif de donner un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement. Dans la poursuite du travail engagé, la CER BTP a mis en place en 2013 un outil de suivi de la consommation de granulats recyclés à La Réunion afin d'évaluer les effets de la politique de sensibilisation sur la consommation de ces matériaux issus du recyclage des déchets.

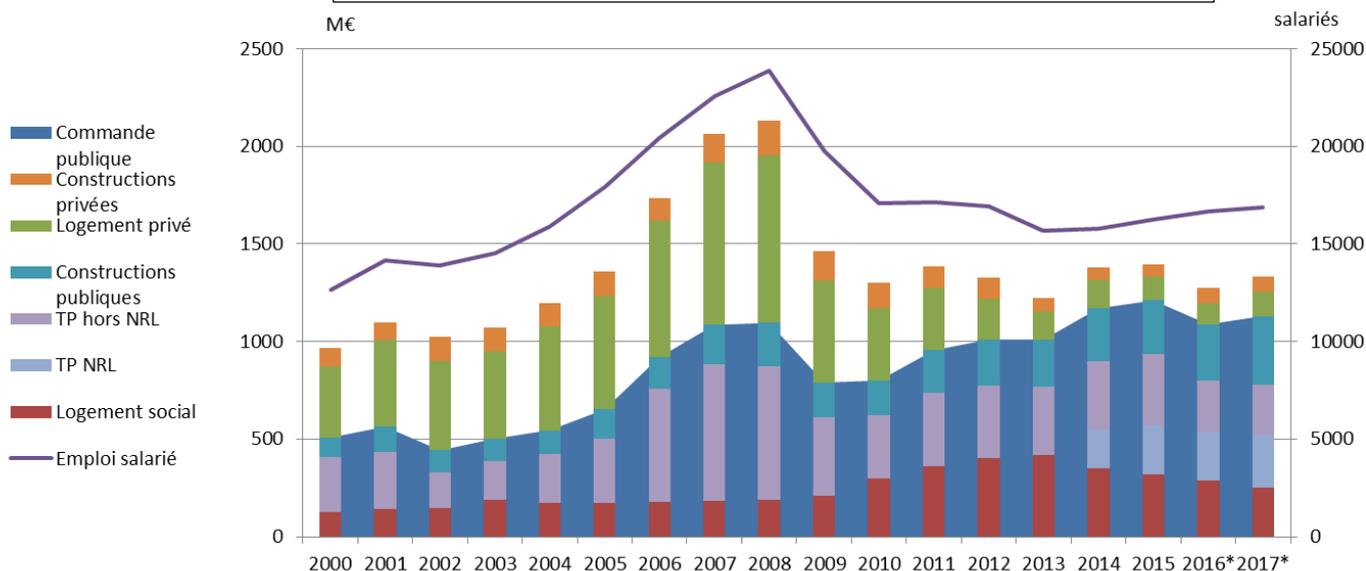
Trois fiches présentant les matériaux recyclés ont été élaborées par la CER BTP en 2017 afin de vulgariser l'utilisation de produits issus du recyclage des graves inertes, agrégats d'enrobés et pneumatiques.



LE GISEMENT POTENTIEL DE DECHETS INERTES ISSUS DU BTP A LA REUNION

La baisse de l'activité dans le secteur du BTP a eu un impact certain sur les prévisions de gisement de déchets dans le BTP réalisées lors de l'élaboration du Plan de Gestion des Déchets du BTP de 2004. Les estimations de l'époque sont, donc, probablement surestimées étant donné le contexte actuel. Comme le montre le graphique ci-dessous, le secteur du BTP à La Réunion est touché par la crise économique depuis fin 2008, cette baisse d'activité impacterait directement les gisements.

Evolution du Chiffre d'Affaires du BTP à La Réunion – Source CER BTP



* prévisions pouvant être modifiées

Les seules données concernant le gisement de déchets inertes proviennent du plan de gestion des déchets du BTP de La Réunion datant de 2004 sur lequel nous nous baserons. Dans le cadre de l'élaboration et du suivi du Plan Régional pour la Prévention et la Gestion des Déchets (PRPGD), la Région et l'ADEME ont missionné la CER BTP pour effectuer l'actualisation des chiffres concernant le gisement des déchets du BTP et la part captées et recyclées au sein d'installations.

Selon le plan déchets de 2004 et après indications fournies par des entreprises de TP représentatives de l'ensemble de la profession, le taux de réemploi sur chantier pourrait avoisiner les 40% de l'ensemble des mouvements de terres.

En appliquant les ratios sur les déchets produits par la partie Travaux Publics, on obtient **ces gisements prévisionnels** :

Année	Gisement matériaux inertes total	Gisement réemployé sur site directement (~40%)	Gisement des déchets captable pour du recyclage (~60%)
2005	3 626 800 t	1 525 120 t	2 101 680 t
2010	5 390 600 t	2 238 080 t	3 152 520 t
2015	5 929 700 t	2 461 888 t	3 467 772 t



Or l'activité du BTP ayant été surévaluée lors de la réalisation des prévisions, la CER BTP estime les gisements de matériaux inertes à environ **2 millions de tonnes** potentiellement captables pour le recyclage. Cette estimation comprend aussi bien les matériaux de terrassement que les déchets inertes générés par les TP et le Bâtiment.

LES ENTRANTS ET LA CONSOMMATION DE MATIERES INERTES A LA REUNION

1. LES ENTRANTS DE DECHETS INERTES

Les déchets concernés par ce type de recyclage sont les déchets inertes : matériaux inertes issus de terrassement ou de chantiers de démolition/réhabilitation : béton armés et non armés, gravats, carrelages... Sur l'année 2017, un peu plus de 252 000 tonnes de déchets inertes ont été captés par la filière de recyclage officielle. Ce chiffre représente environ **12,6% du gisement captable** (estimation CER BTP et 10,3% sur la base du plan 2004) et une **augmentation de 13%** par rapport à 2016. Les matériaux de terrassement et bétons non armés, carrelages et céramiques représentent à eux seuls 40% des déchets récupérés par les installations.

Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2017 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2016 :

Type de déchets	Quantité de déchets inertes réceptionnée en 2017 (Tonne)				TOTAL			Evolution (2017 / 2016)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2017	Part de marché	Tonnage 2016	
Matériaux de terrassement	13 516	7 362	6 378	6 159	33 415	13,2%	78 619	-57%
Bétons non armés, céramiques, carrelages	16 358	17 278	39 789	28 451	101 876	40,3%	86 871	+17%
Enrobé	2 610	5 355	8 325	11 173	27 463	10,9%	28 280	-3%
Bétons armés	3 344	3 226	5 239	12 179	23 988	9,5%	19 730	+22%
Déchets cités en mélange	1 563	282	1 374	1 507	4 726	1,9%	9 544	-50%
Autres (verre, ...)	7 661	4 314	19 393	29 716	61 084	24,2%	184	/
TOTAL	45 052	37 817	80 498	89 185	252 552	100,0%	223 228	+13,1%

Les matériaux de terrassement connaissent, cette année encore, une forte décroissance. Ainsi la collecte de matériaux de terrassement passe de 79 KT en 2015 à 33,5 KT en 2017.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).





2. LA CONSOMMATION DE GRAVES RECYCLEES

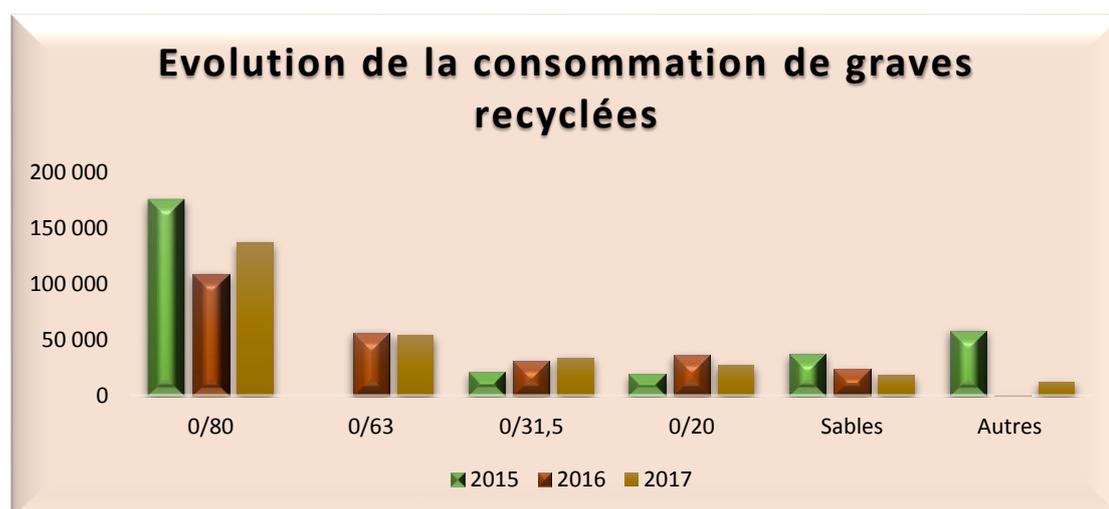
En 2016, nous avons noté que la consommation de matériaux recyclés a pour la première fois diminuée depuis la mise en place de l'observatoire en 2013. Pour 2017, la consommation de matériaux recyclés a progressé de +9% par rapport à 2016 ce qui représente 23020 t en plus.

Le tableau ci-suit présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2017 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2016 :

Type de déchets	Quantité de déchets inertes écoulee en 2017 (Tonne)				TOTAL		Evolution (2017/2016)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Tonnage 2017	Part de marché	
Graves recyclées 0/80	30 558	30 934	21 240	53 967	136 699	48,8%	25%
Graves recyclées 0/63	7 983	12 627	17 512	15 470	53 592	19,1%	-4%
Graves recyclées 0/31,5	10 575	7 381	9 255	6 256	33 467	12,0%	9%
Graves recyclées 0/20	2 544	5 329	9 800	9 218	26 891	9,6%	-25%
Sables	4 492	4 465	3 637	5 222	17 816	6,4%	-24%
Autres	2 539	2 850	3 269	2 866	11 524	4,1%	/
TOTAL	58 691	63 586	64 713	92 999	279 989	100%	9%

La consommation de la grave 0/80 est de 137 KT en 2017, cette granulométrie est la plus prisée et représente 49% des matériaux recyclés de type graves vendues à La Réunion.

La grave 0/63 se distingue car elle présente une quantité importante (54KT).



En 2017, on note une légère augmentation de la consommation globale. Les quantités sortantes sont écoulees. En revanche, les quantités entrantes ont des difficultés à être captées (256 KT captées < 280 KT écoulees).

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).



CONCLUSION

En 2017, 280 000 tonnes de matières recyclées ont été écoulées à La Réunion. Ce chiffre représente une légère augmentation de 9% par rapport à 2016 (256 KT), mais cela reste relativement faible.

Selon les professionnels, cette année encore l'activité BTP aurait généré moins de volumes de déchets inertes dans certaines régions de l'île. Les installations ont des capacités de traitement bien supérieures aux quantités de déchets réceptionnées et se sont donc retrouvées en situation de recherche de déchets à traiter afin de répondre à la demande en matières inertes recyclées.

Une difficulté générale à capter les matières inertes par les recycleurs a été constatée encore cette année. Dans un contexte économique tendu, il est fort probable que les autres possibilités d'exutoires entreraient en compétition avec une gestion plus vertueuse au sens de la hiérarchisation du devenir des déchets. De plus, la présence de dépôts sauvages et le fonctionnement de sites illégaux sont les témoins des mauvaises pratiques qui perdurent et entraînent une concurrence déloyale. Les maîtres d'ouvrage, responsables de leurs chantiers et donneurs d'ordres, se doivent d'insuffler les bonnes pratiques.

En conclusion, l'année 2017 est marquée par une légère augmentation du taux de recyclage des matières inertes, mais qui reste tout de même faible ce qui est très dommageable pour la gestion des déchets du BTP et l'environnement réunionnais.

Pour l'année 2017, la collaboration avec les professionnels de la filière doit continuer et être renforcée dans trois optiques :

- permettre aux différents acteurs d'améliorer le taux de captage des déchets inertes ;
- vulgariser le recours aux matériaux alternatifs ;
- rassurer les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre prescripteurs quant à leur mise en œuvre.

***NB** : A noter que des filières, autres que les plateformes de tri et de recyclage, captent ou utilisent des matières inertes. En effet, certaines quantités sont utilisées pour réaliser des aménagements d'installations de stockage ou de remblaiements carrières. Les agrégats d'enrobés sont envoyés en centrale d'enrobage. Une part non négligeable de matière inerte est traitée par les concasseurs fixes et mobiles.*

Contact : Mission prévention et gestion des déchets du BTP

Tél. : 0262 40 28 25 – Fax : 0262 40 28 60

CER BTP - www.btp-reunion.net